

# Fiche de Données de Sécurité



## 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

|                                |                                                                                |                     |                                                                                |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Nom:                           | SPECLT QT 2PK FARM GLOSS BLACK                                                 | Date de Révision:   | 10/5/2023                                                                      |
| Étiquette d'un Produit:        | 280104                                                                         | Société/Entreprise: | 7/7/2017                                                                       |
| Utilisation Recommandée:       | Topcoat/Alkyd                                                                  |                     |                                                                                |
| Société/Entreprise:            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA | Fabricant:          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
| Préparée par:                  | Service des Affaires Réglementaires                                            |                     |                                                                                |
| Numéro de téléphone d'urgence: | 24 Hour Hotline: 847-367-7700                                                  |                     |                                                                                |

## 2. Identification des Dangers

### Classement de la Préparation

#### Symboles du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Dangers spécifiques

2% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

#### MENTIONS DE DANGER SGH

|                                     |      |                                        |
|-------------------------------------|------|----------------------------------------|
| Liquide inflammable, catégorie 3    | H226 | Liquide et vapeurs inflammables.       |
| Allergène cutané, catégorie 1       | H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.   |
| Cancérogénicité, catégorie 2        | H351 | Susceptible de provoquer le cancer.    |
| Toxicité reproductive, catégorie 1B | H360 | Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. |

#### SGH étiqueter les conseils de prudence

|      |                                                                                                                                              |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation.                                                                                              |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche.                                                                                             |
| P261 | Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.                                                                  |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.                                                              |
| P280 | Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.                             |
| P321 | Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).                                                                                     |
| P405 | Garder sous clef.                                                                                                                            |

|                |                                                                                                                                               |
|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| P501           | Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.                                       |
| P302+P352      | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.                                                                        |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. |
| P308+P313      | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.                                                                               |
| P370+P378      | En cas d'incendie : Éteindre à l'aide d'un moyen d'extinction approprié.                                                                      |
| P403+P235      | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.                                                                                         |
| P362+P364      | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.                                                                            |
| P333+P317      | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.                                                                             |

**Fiche de données de sécurité de prudence SGH**

|      |                                                                                             |
|------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| P240 | Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.        |
| P241 | Utiliser un équipement électrique, de ventilation, d'éclairage ou de coulée antidéflagrant. |
| P242 | Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.                                         |
| P243 | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.                    |

### 3. Composition / Informations sur les Ingrédients

**SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u>           | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u>      | <u>Phrases GHS</u>                    |
|-------------------------------|---------------|-------------------|-------------------------|---------------------------------------|
| Distillat Léger Hydrotraité   | 64742-47-8    | 25-50             | GHS08                   | H304                                  |
| Noir de Carbone               | 1333-86-4     | 1.0-2.5           | Indisponible            | Indisponible                          |
| Xylène                        | 1330-20-7     | 0.1-1.0           | GHS02-GHS07             | H226-315-319-332                      |
| Naphta Lourd Hydrotraité      | 64742-48-9    | 0.1-1.0           | GHS08                   | H304                                  |
| Zirconium 2-Éthylhexanoate    | 22464-99-9    | 0.1-1.0           | GHS07-GHS08             | H315+H320-360                         |
| Méthyléthylcétoxime           | 96-29-7       | 0.1-1.0           | GHS05-GHS06-GHS07-GHS08 | H302+H312-315-317-318-331-336-370-373 |
| Éthylbenzène                  | 100-41-4      | 0.1-1.0           | GHS02-GHS07-GHS08       | H225-304-332-351-373                  |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl   | 136-52-7      | 0.1-1.0           | GHS08                   | H360                                  |
| Zirconium, bis(acetato-O)oxo- | 5153-24-2     | <0.1              | Indisponible            | Indisponible                          |

### 4. Premiers Secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

## 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse Filmogène Aqueuse, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermétiquement fermes. Liquide et vapeurs combustibles.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression. Si on a recours à l'eau, on utilisera de préférence une lance de pulvérisation. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Ce n'est pas une poussière combustible.

## 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Éliminer toute source d'inflammation; utiliser du matériel à l'épreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales. Ne pas brûler des containers fermés.

## 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Mettre les contenants à la terre lors du transfert du produit d'un contenant à un autre. Les vapeurs peuvent s'enflammer s'il se produit une décharge d'électricité statique. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Stockage:** Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique                  | N° CAS     | % en Poids Moins Que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|-------------------------------|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Distillat Léger Hydrotraité   | 64742-47-8 | 50.0                 | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Noir de Carbone               | 1333-86-4  | 5.0                  | 3 mg/m3       | N.E.           | 3.5 mg/m3    | N.E.             |
| Xylène                        | 1330-20-7  | 1.0                  | 20 ppm        | N.E.           | 100 ppm      | N.E.             |
| Naphta Lourde Hydrotraité     | 64742-48-9 | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Zirconium 2-Éthylhexanoate    | 22464-99-9 | 1.0                  | 5 mg/m3       | 10 mg/m3       | 5 mg/m3      | N.E.             |
| Méthyléthylcétoxime           | 96-29-7    | 1.0                  | 10 ppm        | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Éthylbenzène                  | 100-41-4   | 1.0                  | 20 ppm        | N.E.           | 100 ppm      | N.E.             |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl   | 136-52-7   | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Zirconium, bis(acetato-O)oxo- | 5153-24-2  | 0.1                  | 5 mg/m3       | 10 mg/m3       | 5 mg/m3      | N.E.             |

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**Équipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**Protection de la peau:** Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

|                                     |                        |                                             |               |
|-------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------|---------------|
| <b>Apparence:</b>                   | Liquide                | <b>État Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur:</b>                       | Comme un solvant       | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Gravité spécifique:</b>          | 0.915                  | <b>pH:</b>                                  | N.A.          |
| <b>Point de Congélation, °C:</b>    | Non Déterminé          | <b>Viscosité:</b>                           | Non Déterminé |
| <b>Solubilité dans l'eau:</b>       | Négligible             | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non Déterminé |
| <b>Temp. de Décomposition, °C:</b>  | Non Déterminé          | <b>Limites d'Explosivité, %vol:</b>         | 0.5 - 6.6     |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | 136 - 3,000            | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 42            |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Supporte la combustion | <b>Température d'Auto-Inflammation, °C:</b> | Non Déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'éther  | <b>Pression de Vapeur:</b>                  | Non Déterminé |
| <b>Densité de Vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air   |                                             |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et Réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Éviter toutes les sources d'inflammation possibles. Éviter la chaleur excessive. Préserver du gel.

**Incompatibilité:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**Décomposition Dangereuse:** La flamme produit l'irritation.

**Polymérisation Hasardeuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**Stabilité :** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immédiatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Le contact prolonge ou répété avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une réaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanée, qui devient évidente lors de la réexposition à la substance. Le contact fréquent ou prolongé peut irriter la peau et causer une démangeaison (dermatite). Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifié.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** La substance peut être nocive si ingérée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Des concentrations élevées peuvent avoir des effets néfastes sur le système nerveux central (sommolence, étourdissements, nausées, maux de tête, paralysie et vue brouillée) et/ou des lésions. Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. La surexposition au xylène a été associée à des anomalies du foie, à des lésions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du système reproducteur, de même qu'à l'anémie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du cœur. Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classé en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. IARC énumère l'éthylbenzène comme cancérogène humain possible (groupe 2B). 314 <undefined>Peut induire des anomalies génétiques. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

**Valeurs de toxicité aiguë**

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u>         | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|-----------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 64742-47-8    | Distillat Léger Hydrotraité | >5000 mg/kg Rat            | >2000 mg/kg Rabbit           | >5000 mg/L Rat     |
| 1333-86-4     | Noir de Carbone             | >15400 mg/kg Rat           | N.E.                         | N.E.               |
| 1330-20-7     | Xylène                      | 3500 mg/kg Rat             | >4350 mg/kg Rabbit           | 29.08 mg/L Rat     |
| 64742-48-9    | Naphta Lourd Hydrotraité    | >6000 mg/kg Rat            | >5000 mg/kg Rabbit           | N.E.               |
| 96-29-7       | Méthyléthylcétoxime         | 930 mg/kg Rat              | 1100 mg/kg Rabbit            | >4.83 mg/L Rat     |
| 100-41-4      | Éthylbenzène                | 3500 mg/kg Rat             | 15400 mg/kg Rabbit           | 17.4 mg/L Rat      |
| 136-52-7      | Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | N.E.                       | >5000 mg/kg Rabbit           | N.E.               |

N.E. - Non-Établi

## 12. Informations Écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

## 13. Considérations Relatives à l'Élimination

**Elimination:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. N'incinerez pas les récipients fermés.

## 14. Informations Relatives aux Transports

|                            | <u>National (USDOT)</u> | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u>        | <u>TDG (Canada) - FRENCH</u> |
|----------------------------|-------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| <b>Numéro UN:</b>          | N.A.                    | 1263                        | 1263                        | N.A.                         |
| <b>Nom UN::</b>            | Non réglementé          | Peintures, Vernis, Diluants | Peintures, Vernis, Diluants | Non réglementé               |
| <b>Classe de danger :</b>  | N.A.                    | 3                           | 3                           | N.A.                         |
| <b>Groupe d'emballage:</b> | N.A.                    | III                         | III                         | N.A.                         |
| <b>Quantité Limitée:</b>   | Non                     | Oui                         | Oui                         | Non                          |

## 15. Informations Réglementaires

### Réglementations Fédérales Américaines:

#### Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Cancérogénicité, Toxicité pour la Reproduction, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

#### Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| <u>Nom chimique</u>         | <u>N° CAS</u> |
|-----------------------------|---------------|
| Xylène                      | 1330-20-7     |
| Éthylbenzène                | 100-41-4      |
| Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl | 136-52-7      |

**LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

**Réglementations des États Américains:****DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE**

**Attention:** Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**16. Autres Informations****Evaluations HMIS**

**Santé:** 2\* **Inflammabilité:** 2 **Risque physique:** 0 **Protection individuelle:** X

**Classements NFPA**

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité:** 0

**Les Composés Organiques Volatils:** 444 g/L

**CE DATE DE RÉVISION:** 10/5/2023

**MOTIF DE LA RÉVISION:**

Description de la Révision Modifiée  
 Modification de la Composition du Produit  
 Seuil de Risque de Substance % Modifié  
 Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):  
 01 - Identification  
 02 - Identification des Dangers  
 03 - Composition / Informations sur les Ingrédients  
 05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie  
 08 - Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle  
 09 - Propriétés Physiques et Chimiques  
 11 - Informations Toxicologiques  
 14 - Informations sur le Transport  
 15 - Informations Réglementaires  
 16 - Autres Informations  
 Changement du Nom Chimique de la Substance  
 Changement du Marque des Substances Dangereuses  
 Substance Numéro CAS Modifié  
 Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

**Légende:** N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.